

N°22
JEUDI 06 MAI 2021

Imprimeur – gérant : Hervé VAN PRAAG
Siège social : Mairie de Plévenon
☎ 02.96.41.43.06.
Mail : mairie.plevenon.capfrehel@wanadoo.fr
-Heures d'ouverture de la mairie : Lundi-Mardi-
Jeudi-Vendredi : 9h-12h et 14h-16h30
Mercredi et Samedi : 10h-12h

MOT DU MAIRE

Plévenonais, Plévenonaises

Comme vous le savez probablement, le budget a finalement été voté ce samedi 24/04. Ce vote, bien que tardif, était salutaire pour la santé et l'avenir de notre commune. Je remercie le conseil pour sa clairvoyance et sa quasi-unanimité sur ce point primordial.

Dans ce courant, je ne peux que saluer également la volonté des habitants de Plévenon qui ont su se mobiliser spontanément et alerter leurs élus sur leurs responsabilités et leurs engagements auprès de la vie locale et ainsi nous rappeler notre rôle à tous auprès de vous. Nous pouvons tous regretter qu'un tel événement ait eu à se produire, mais nous pouvons aussi tous nous réjouir de l'issue que vous, habitants de Plévenon, avez su lui insuffler. Je vous remercie.

J'espère que chaque élu aura pu apprécier l'importance de cette voix qui est la vôtre et saura désormais la considérer lors des futurs choix à venir pour notre commune.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Compte rendu conseil du 24 avril 2021 :

1. Approbation du procès verbal du 11 avril 2021 :

A l'unanimité, le conseil approuve la version n°3 du procès-verbal.

2. Budget annexe camping :

**Arrêt du compte administratif :*

A l'unanimité, le conseil arrête le compte administratif 2020 du budget annexe Camping.

**Affectation des résultats :* Il est proposé d'affecter le résultat excédentaire constaté en fonctionnement, d'un montant de 23 594,51€, à la section investissement du budget annexe du camping.

Il est proposé d'affecter le résultat excédentaire constaté en investissement, d'un montant de 38 031,29€, à la section investissement du budget annexe du camping.

A l'unanimité, le conseil approuve l'affectation des résultats du compte administratif du budget annexe Camping.

Vote du budget 2021 :

Le projet de budget primitif s'équilibre à 90 000€ pour la section fonctionnement, et à 61 625,80€ en investissement.

La section investissement prévoit le lancement des études pour la réhabilitation du camping, et environ 40 000€ pour les premiers travaux.

A l'unanimité, le conseil approuve le budget primitif du Camping.

3. Budget annexe du Cap :

**Arrêt du compte administratif :*

Par 12 voix pour et une abstention, le conseil arrête le compte administratif 2020 du budget annexe Cap.

Affectation des résultats :

Il est proposé d'affecter le résultat excédentaire constaté en fonctionnement, d'un montant de 72 142,97 €, à la section fonctionnement du budget annexe du cap pour 20 000 € et d'affecter le solde soit 52 142,97 € à la section investissement du budget annexe du cap.

Médecins :

Dr MADAY : 02.96.86.39.86

Dr BROCC : 02.96.88.09.28

① Du samedi au dimanche soir :
le 15 ou 112 (mobile)

Cabinets Infirmiers

A domicile ou au cabinet sur RDV

-Plévenon : 09.62.68.61.38.

Thomas NASCIMBENI-PREVOST

1, Rue du Freschet,

-Fréhel bourg : 02.96.41.59.94

C.BLANCHETEAU, D. HERVE,

F. URIEN

- Pléhérel Plage : 02.96.41.55.79

M. BRETON et S. DENOUIL

Numéros d'urgence :

-danger immédiat : 17

-violences sur les enfants : 119

-violences conjugales : 3939

Pompes funèbres, transport de corps

24/24h, chambre funéraire

Entreprise GUILLEMETTE

☎ 02.96.41.30.21 ou

☎ 06.88.31.56.04

Ambulances du littoral

02.96.72.15.66

Taxi du Cap:

02.96.72.32.32 ou 02.96.41.40.09

Arvorek taxi (TPMR : mobilité

réduite) ☎ 06.16.97.53.06

Services Urgence :

POMPIERS ☎ le 18,

(Portable le 112)

SAMU ☎ le 15 - POLICE ☎ le 17

PHARMACIE de garde ☎ 32 37

Secours en mer :

-Depuis le littoral : n°196

-En mer : radio VHF : canal 16
demandez le cross.



Mairie et poste :
fermées le 14
et 15 mai pour le
pont de

l'ascension.

Permanence pour les
inscriptions pour listes
électorales vendredi 14
mai de 14h à 16h30.

Camping du cap : Réouverture
aux campeurs le 12 mai 2021.

Office de tourisme :

-ouvert jusqu'au 11 juin : le lundi,
mercredi, vendredi de 9h30-
12h30.

-A partir du 15 juin et jusqu'au 18
septembre, ouvert du mardi au
samedi matin de 9h30-12h30.

Il est proposé d'affecter le résultat excédentaire constaté en investissement, d'un montant de 89301,48€ à la section investissement du budget annexe du cap.

Par 12 voix pour, une abstention et une voix contre, le conseil approuve l'affectation des résultats du compte administratif du budget annexe Cap.

**Vote du budget 2021 :*

Le projet de budget primitif s'équilibre à 302 000€ pour la section fonctionnement, et à 141 444,45€ en investissement.

La section investissement prévoit le lancement des études pour la régularisation du permis d'aménager du parking, l'installation d'un bureau d'accueil sur le parking et une provision en vue des divers travaux.

Par 13 voix pour et une voix contre, le conseil approuve le budget primitif 2021 du cap.

4. Budget de la commune :

**Arrêt du compte administratif :*

Par 12 voix pour et une voix contre, le conseil arrête le compte administratif 2020 du budget de la commune.

**Affectation des résultats :*

Il est proposé d'affecter le résultat excédentaire constaté en fonctionnement, d'un montant de 603 720,22€, à la section investissement du budget de la commune.

Il est proposé d'affecter le résultat excédentaire constaté en investissement, d'un montant de 296 691,18€, à la section investissement du budget de la commune.

Par 12 voix pour et une voix contre, le conseil approuve l'affectation des résultats du compte administratif de la commune.

**Vote du budget 2021 :*

Le projet de budget primitif s'équilibre à 839 721 € pour la section fonctionnement, et à 1 123 089,40 € en investissement.

La section investissement reprend les opérations ayant fait l'objet de délibérations précédentes, et à titre de prévision, diverses opérations envisagées au cours du débat d'orientation budgétaire mené à l'automne. Un budget travaux est également prévu sur différentes propriétés communales.

Par 9 voix pour, une abstention et 4 voix contre, le conseil approuve le budget primitif 2021 de la commune.

5. EMPLOIS SAISONNIERS ET RENFORTS TEMPORAIRES :

Comme tous les ans, il est présenté au conseil les prévisions de recrutement pour 2021.

Vote : par 13 voix pour et une voix contre, le conseil approuve le projet de délibération concernant le recrutement de saisonniers et de renfort pour 2021.

QUESTIONS DIVERSES :

A la demande de Madame LE BAIL,

- demande d'un contrôle par la Chambre régionale des comptes
- demande d'un audit
- demande d'abrogation de délégations de pouvoir au maire

M. le maire demande que les demandes soient précisées et propose que lui soit transmis un projet de délibération, qu'il fera examiner par le contrôle de légalité.

M. Philippe Lohier prend la parole et interpelle M. le maire pour que soient solutionnés divers problèmes :

-recherche d'une solution d'implantation à proximité des grèves d'en bas pour Armor Surf School.

Il estime que tout n'a pas été fait pour maintenir le local de cette association à proximité de la plage des Grèves d'en Bas.

- remplacement d'un lampadaire rue de la Ville Hingant : l'entreprise a été plusieurs fois relancées.

Le Procès-verbal est affiché à la mairie.

AUTRES INFORMATIONS MUNICIPALES



Cérémonies du 8 mai 2021 : A l'occasion de l'anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, la section Fréhel Plévenon de l'Union Nationale des Combattants et la 486ème section des Médailleurs Militaires vous informent que les cérémonies se dérouleront le samedi 8 mai 2021 : à 11h00 au monument aux morts de Plévenon et à 11h30 au monument aux morts de Fréhel. En raison du Covid, la cérémonie n'est pas accessible au public.



DINAN AGGLOMERATION

Frelons asiatiques : La campagne pour la lutte contre les frelons asiatiques a repris. Si vous découvrez un nid de frelons asiatiques chez vous, signalez-le à la mairie.

PLUI : Par délibération du 26 avril 2021, le Conseil Communautaire de Dinan Agglomération a défini les objectifs poursuivis et les modalités de concertation préalable dans le cadre du projet de modification de droit commun n° 1 du PLUiH. La concertation préalable se déroulera du 5 mai 2021 au 31 août 2021 inclus (4 mois) et aura pour but de permettre aux habitants, acteurs du territoire et toute autre personne concernée par le projet de prendre connaissance des modifications projetées et de donner un avis ou formuler des observations ou propositions. Le dossier papier est consultable au siège de Dinan Agglomération. Toute personne intéressée pourra communiquer ses observations par écrit sur un registre aux jours et horaires habituels d'ouverture au public du siège de Dinan Agglomération (8 boulevard Simone Veil, CS 56357, 222106 DINAN Cedex), par voie électronique, les observations pourront être envoyées à l'adresse plui@dinan-agglomeration.fr ou par voie postale à L'attention de M. Le Président de Dinan Agglomération, 8 Boulevard Simone Veil, CS 56357, 22106 DINAN Cedex). Seules les observations relatives aux objets de modification présentés pourront être prises en considération.

TRANSPORTS SCOLAIRES

En prévision de la rentrée scolaire 2021-2022, les demandes d'inscription au transport scolaire d'un enfant se dérouleront de la fin mai au 16 juillet sur le site breizhgo.bzh. Au-delà du 16 juillet, une majoration de 30 euros pour inscription tardive sera appliquée. Si l'enfant est déjà inscrit depuis l'année dernière, vous recevrez un mail vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

PREFECTURE DES COTES D'ARMOR

-Depuis le 30 avril, l'interdiction, de la pêche maritime professionnelle, du ramassage en vue de la mise à la consommation humaine, de l'expédition et la commercialisation des coquillages bivalves fousseurs du groupe 2 (coques, palourdes) en provenance de la zone de production « Baie de la Fresnaye » **est levée**. La pêche à pied de loisir est de nouveau autorisée. *Arrêté affiché en mairie.*

GRAND SITE CAP FREHEL CAP D'ERQUY

Un radar au cap Fréhel... Vous l'avez sans doute remarqué, la Tour Vauban s'est vue « coiffée » d'un radar pendant une semaine. Ce dispositif de mesure mis en place par le bureau d'études en environnement Sens of Life et couplé à une reconnaissance sur site par un ornithologue, a pour but d'évaluer les flux migratoires, les trajectoires et les populations des différentes espèces qui fréquentent la baie de Saint-Brieuc. Cette étude, missionnée par Ailes Marines dans le cadre du projet éolien off-shore est menée deux fois par an sur une période de 4 ans. Prochaine campagne entre juillet et octobre.

Concours : clôture des candidatures et désignation des lauréats ! Le concours photo est terminé, vous avez été plus de 100 participants et avez envoyé 715 clichés, autant de facettes du territoire que vous nous avez fait partagées...un immense merci à vous pour votre participation et pour toute la richesse de ces regards croisés !

Suite page suivante.

SUITE

Prochaine étape et pas des moindres, désigner les photos lauréates pour chaque thème par notre jury, tout aussi varié que vos restitutions (paysagiste partenaire, élu.e.s, membres du Photo Club d'Erquy, directrice du syndicat mixte). Surveillez notre site internet et notre page Facebook pour la publication des résultats...et voter pour votre coup de cœur parmi les photos lauréates !

Encore merci pour l'accueil que vous avez réservé à ce concours.

ATELIERS DESSIN en extérieur le 29 mai : Crayon ou pinceau en main, observez, dessinez et découvrez quelques techniques simples de l'aquarelle dans le style du carnet de voyage. L'initiation à cette approche artistique et ce moment de partage en pleine nature sont animés par Isabelle Pommier de l'association St-Léon'art et constituent le troisième volet du projet « Regards sur les Paysages du Grand Site » ! Rdv le samedi 29 mai de 9h à 12h ou de 14h à 17h – Lieux : Ilot St-Michel et Pléhérel Plage – Gratuit - A partir de 14 ans – Ouvert à tous niveaux - Coorganisé par le syndicat mixte et l'association St-Léon'Art – Infos et réservation au 02 96 41 50 83 » ou sur notre site <https://grandsite-capserquyrehel.com/projet-regards-sur-les-paysage-bientot-des-ateliers-dessin/>

INFORMATIONS COMMERCIALES

Crêperie Le Cap Fréhel à PLEVENON: Réouverture dès 8h30 le 19 mai. Ouverte tous les jours sauf le mardi. Dépôt de pain le mercredi.

Les jardins de Ker-Louis : La visite des jardins sera ouverte les dimanches et jours fériés du 09 mai au 27 juin de 14h00 à 18h00 — Malavenir à Plévenon. Entrée : 6€.

La Ferme du Gros Chêne : récemment installée sur la commune de Fréhel à la ferme du Gros Chêne, Emilie et Mathieu vous proposent leurs premières ventes. Ils élèvent moutons et poulets qui sont en vente directe à la ferme ou livraison. Ils cultivent également du houblon pour la bière à destination des micro-brasseries, dont la Fréheloise. Les agneaux sont disponibles à partir du mois de juillet en colis de différents formats (15 à 18 euros le kilo). Les réservations de poulets sont possibles dès maintenant. Le prix est de 8.50€ le kilo, le poids est compris entre 1.8 et 2.5 kg selon préférence. N'hésitez pas à les joindre par téléphone au 07.61.71.41.27 pour plus de renseignements.

Cap Evasion Vélo : location de vélos tous les jours, l'expérience bretonne avec Cap Evasion Vélo: balades accompagnées des cyclobutineurs avec minimum 3 personnes et maximum 5 personnes. Cap d'Erquy et Cap Fréhel : programme à la demande, balade personnalisée à partir de 3 personnes. Cap Fréhel : samedi 8 mai 10 h à 13 h. Toutes les balades se feront avec 5 personnes maximum + moi même pour l'instant. Tél : 06.59.74.87.89.

Marché aux plantes : jeudi 13 mai de 9h à 18h centre bourg de PLURIEN. Nombreux exposants et artisans.

DIVERS

Recherche : -L'ADSCE recherche des aides soignantes et des aides à domicile. Envoyez votre CV au Services Ressources Humaines –Mail : rh.adsce@orange.fr.—Tél. 02.99.16.16.14. Participez à son Job Dating, mardi 11 mai de 9h00 à 12h00, Maison des services, Parc d'Activité du chemin vert à Matignon.

-Le comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne-Nord recherche un technicien/ne en charge de la surveillance et de la régulation de la prédation des bouchots en Baie de la Fresnaye. Profil de formation Bac Pro CGEM ou culture marine ou équivalent, avoir une expérience professionnelle d'un an mini dans la conduite de navires et la manipulation d'engins de pêche. Il faut détenir au minimum le permis côtier, faire preuve d'autonomie et apprécier le travail en extérieur rythmé par les horaires de marées, détenir un diplôme de natation de 50m ou en capacité de l'obtenir pour assurer les missions. Il faut également disposer d'un permis B, d'un véhicule personnel et du permis de chasse. CDI à temps complet (39h pour une durée moyenne de 6.5 heures), pour débiter dès que possible. Rémunération : à examiner + remboursement des frais kilométriques dans le cadre des déplacements professionnels à partir du lieu de travail. Candidature (lettre+CV) à envoyer au président du CRC Bretagne-Nord—2 Rue du parc du duc—CS 17844—29678 MORLAIX cedex et/ou par mail à contact@crcbn.com.

A vendre : -Confiturier en bois massif sculpté, peint en rouge. 1 porte, 1 étagère, 1 tiroir. Dimensions : l : 70 cm, p : 43 cm et h : 99 cm. Prix : 50€. Tél : 06.03.45.72.91.

-Sèche-linge INDESIT à évacuation 7kg Classe B avec 7 programmes, cycle de séchage avec 7 programmes et/ou par 30 minutes, cycles de rafraîchissement. Prix 70€. En parfait état. Vente car nouvel achat d'appareil à condensation. A venir chercher à Saint-Guireuc dès que possible. Tél : 07.70.08.58.59.

-Salon de jardin blanc, 6 fauteuils Allibert, 1 table 1.37m. Prix : 50€. Tél : 09.72.80.67.05.